



OBJET

CS2023-031
-
TARIFS
BRANCHEMENTS
NEUFS
AU 01 JANVIER 2024

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI
MR LECOURT JEAN-LUC
MR GERARD MICHEL
MR BAYEL JEAN-CLAUDE
MR LEBLANC SYLVAIN
MR CHAUVEAU DAVY
MR GESLAIN DENIS
MR DUPLAINE LOIC
MME CONNEAU MARIE
MR DAVOUST DOMINIQUE
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :

MR MAUNOURY REMY
MR ESNAULT MARCEL
MR HARTOUT PETER

Secrétaire de séance :

MR GERARD MICHEL

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023

Sur Proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 janvier 2023 :

Tarif de branchement pour particulier (diamètre 25 et 32) :

- **Branchement neuf avec citerneau paragel : 649.90 € HT**
(Terrassement de 2m inclus au-delà, le mètre supplémentaire sera à 17.00 € H.T)

Tarif de branchement pour professionnel (diamètre 40 et 63) :

- **Branchement neuf avec citerneau : 1800 € HT**
(Terrassement de 2m inclus au-delà, le mètre supplémentaire sera à 25.00 € H.T)

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 12 décembre 2023.



Le Président,
J.-L. LECOURT